

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier – 24 juin 2024

La SATT AxLR publie son rapport d'activités 2023

En 2023, l'activité de la SATT AxLR a été très soutenue et extrêmement productive.

CHIFFRES CLEFS DE L'ACTIVITÉ 2023 :

- PROJETS

- Projets détectés : 150
- Projets en maturation au 31 décembre 2023 : 42
- Nouveaux projets entrés en maturation en 2021 : 9
- Nouveaux projets de startup incubés et financés : 12

- ENGAGEMENTS SUR LES PROJETS

- 8,4 M€ en 2023

- PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

- Dossiers évalués en 2023 : 68
- Dossiers protégés en 2023 : 61

- TRANSFERTS

- Contrats et précontrats d'exploitation signés en 2023 : 35
- Start-up accompagnées en 2023 : 38 est largement

Verbatim Philippe Nérin, Président de la SATT AxLR

“Avec, en 2023, plus de 6 M€ d'investissements dans de nouveaux projets de maturation, la SATT AxLR Occitanie Est aura rempli sa mission historique d'investisseur permettant de faire émerger, dans tous les champs disciplinaires, des innovations issues du périmètre des laboratoires qu'elle fédère. Aujourd'hui, AxLR accompagne ou aura accompagné 196 projets de maturation. Simultanément, le portefeuille Brevets a continué à s'étoffer en 2023, puisque plus de 1 200 dossiers actifs sont actuellement en gestion au Pôle Propriété Intellectuelle d'AxLR.

L'ensemble de ces performances s'appuie sur le soutien, l'implication et la confiance de tous nos actionnaires : l'Université de Montpellier, l'Université Paul Valéry, l'Université de Nîmes, l'Université de Perpignan Via Domitia, le CNRS, l'INSERM, l'IRD, l'INRAE, l'École de Chimie de Montpellier, l'Institut Agro Montpellier, le CHU de Montpellier, l'Institut Régional du Cancer, Bpifrance, Montpellier Métropole Méditerranée et la Région Occitanie.

Au plan national comme au plan régional, la SATT AxLR Occitanie Est s'inscrit au cœur de la dynamique des priorités de France 2030 et du quatrième *Programme d'Investissement d'Avenir en faveur de l'innovation (PIA 4)*. Ses collaborations actives au sein des consortia des Stratégies nationales d'accélération, comme avec le Pôle Universitaire d'Innovation et le programme *MedVallée*, renforcent les synergies puissantes mises en œuvre pour faciliter les transferts et développements de technologies sur l'ensemble du territoire ».

Nous vous invitons à découvrir et télécharger le rapport d'activités à l'adresse suivante sur le site de la SATT AxLR :

- <https://axlr.com/la-satt-axlr/rapports-dactivite/>

Vous y trouverez la liste complète des projets en maturation ainsi que les valeurs cumulées de plusieurs indicateurs depuis la création de la SATT AxLR.

Contact presse : Franck-Léopold Erstein - Tél : +33 (0)6 07 28 21 43 Email : fle-externe@axlr.com